



4.1 Modèle : Formulaire de recours

Vous trouverez ici un modèle de formulaire permettant de signaler des informations préoccupantes concernant un mineur à des organisations extérieures, telles que la police ou les services de protection de l'enfance. Si un signalement est fait par téléphone, il faut toujours le faire suivre de l'envoi du formulaire dûment rempli, de sorte qu'il existe une trace écrite.

Notez que certaines agences exigent que les recours soient communiqués d'une manière spécifique, par exemple en utilisant leur propre formulaire. Les clubs / organisations devraient se mettre en relation avec les services en charge de la protection de l'enfance concernés, tels que la police et/ou les services sociaux, dans leur région, afin de déterminer la forme exigée. Cette information devrait être connue lors de l'élaboration des procédures de sauvegarde – il ne faut pas attendre qu'une information préoccupante rende un recours nécessaire.



Sauvegarde de l'enfance – Recours

<p>Le recours concerne :</p> <p>Possibilité d'abus ou préoccupations concernant la sécurité et le bien-être d'un enfant – OUI / NON</p> <p>Soupçons sur un adulte – OUI / NON</p>	
<p>Niveau de risque :</p> <p>Immédiat Élevé Moyen Faible</p>	
<p>Informations sur l'enfant / la personne concernée :</p> <p>Nom :</p> <p>Âge :</p> <p>Coordonnées :</p>	<p>L'enfant / la personne concernée a-t-il des besoins particuliers ?</p>
<p>Noms des parents / tuteurs légaux de l'enfant et coordonnées :</p>	
<p>Nom de la personne et de l'organisation qui remplit ce formulaire :</p> <p>Date :</p>	<p>Nom et coordonnées de la personne et de l'organisation à qui le recours est adressé :</p>
<p>Que s'est-il passé / motif de préoccupations :</p>	
<p>Qui d'autre a connaissance de l'incident / des préoccupations ? Y a-t-il eu des témoins ou d'autres personnes impliquées ? Si oui, indiquez les coordonnées :</p>	
<p>Quel soutien a été apporté ou quelles mesures ont déjà été prises jusqu'à présent ?</p>	
<p>Si ce recours concerne un enfant, en a-t-on discuté avec l'enfant et les parents ? Dans l'affirmative, qu'en pensent-ils ? Sinon, pourquoi la discussion n'a-t-elle pas eu lieu ?</p>	